

**DEMANDE DE STAGE EXTERNE 2^e CYCLE - ETE 2024
HORS DIOSEL**

Pour effectuer un stage dans un service autre que ceux proposés aux choix Diosel, vous devez candidater à un stage « hors Diosel ».

Le stage doit obligatoirement se dérouler dans un centre hospitalier ou une clinique privée hospitalière situés en France métropolitaine.

Au moment du dépôt de vœu sur **ApofluxDU**, vous devrez déposer un dossier de candidature, téléchargeable en fin de saisie.

Ce dossier contient :

- l'avis de la structure d'accueil (chef de service et chef d'établissement)
- un projet pédagogique à remplir impérativement en cas de demande de stage en clinique privée

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **05 janvier 2024**.

Les candidatures seront examinées en commission par les coordonnateurs du DFASM.

Une réponse vous sera adressée **fin janvier 2024**.

En cas d'avis favorable :

Vous devrez établir une convention de stage. La procédure détaillée vous sera communiquée au moment des résultats.

En cas de refus :

Vous aurez la possibilité de candidater pour un autre stage. Vous serez contacté au moment des résultats.

REMARQUES :

Renseignez-vous bien avant de candidater sur le statut de la structure où vous souhaitez effectuer votre stage d'été. Les candidatures en centres médicaux ou pôles de santé libéraux sont exclues.

Les postes ouverts sur Diosel ne sont pas accessibles par une autre procédure, quelle que soit l'année.

Les listes indicatives des stages ouverts durant l'année aux DFASM1, 2, et 3 sont consultables sur le site de l'Université :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/1er-et-2nd-cycle-de-medecine/Stages-Du-DFGSM2-au-DFASM-3-Diplomes-de-formation-generale-et-approfondie>